La Libre.be

Accueil > Régions > Bruxelles

Dans les caves de la Gestapo

LAPORTE CHRISTIAN Publié le mercredi 12 février 2014 à 21h42 - Mis à jour le jeudi 13 février 2014 à 07h27



BRUXELLES Le classement des caves de l'horreur est lancé dans un esprit plutôt positif.

Impossible n'est pas bruxellois : alors qu'on mettait peu d'espoirs dans un classement des caves de trois immeubles de l'avenue Louise qui accueillirent, façon de parler, des "hôtes" de la Gestapo pendant l'Occupation, la Région bruxelloise vient de passer à la vitesse supérieure.

Une réunion a en effet rassemblé au début de cette semaine au cabinet du ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale, Rudi Vervoort, tous les partenaires concernés par le maintien de ce patrimoine : il y avait là le président de Mémoire d'Auschwitz, Henri Goldberg, l'historien Daniel Weyssow, le représentant du Groupe Mémoire, Roger de Taevernier et l'historienne Claire Pahaut.

Permettre une analyse des lieux

Le ministre-Président n'a pu être présent mais ces différents responsables du travail de mémoire concernant tant les prisonniers politiques et les anciens combattants - majoritaires, ici - que les prisonniers raciaux - sans négliger le rôle de la résistance juive - ont pu débattre avec Pascale Ingelaere, qui est conseillère aux Monuments et Sites de l'état d'avancement de la procédure de classement des caves.

Cette dernière a confirmé à ses interlocuteurs qu'un premier pas avait été franchi au cours d'une toute récente rencontre avec les co-propriétaires du 453 avenue Louise.

Elément positif : ceux du 347, qui se sont montrés jusqu'ici pour le moins réservés, se réuniront en Assemblée générale extraordinaire dans le courant du mois de mars afin de discuter des conséquences de la procédure de classement engagée.

En fait, une priorité concerne l'accès aux caves et le recensement de celles sur les murs desquelles figurent des annotations datant de l'occupation nazie et de l'exercice de son système répressif et exterminatoire. Le reste suivra.

On n'attellera certainement pas la charrue avant les bœufs : le cabinet du ministre-Président régional prévoit un délai de 6 mois à deux ans pour réaliser, dans les meilleures conditions possibles, l'ensemble du projet, en collaboration avec l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA).

Une ignorance nullement coupable

Et ensuite ? Il faudra tenir compte de certaines réalités. Certaines des caves concernées ont évolué depuis septante ans. Divers travaux y ont été menés sans que leurs propriétaires se rendent jamais compte de ce qui avait pu s'y passer pendant les années sombres de l'Occupation. Il faut aussi préciser que certains propriétaires n'en ont appris la réalité que par voie de presse et que dès lors parler d'emblée de leur opposition à toute forme de classement est sans doute un peu outrancier aussi.

On peut penser que ce déni d'information sera aussi réglé dans les mois à venir.